

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 21 septembre 2023**

Tavaux - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre DOUZENEL

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de votants : 75  
Date de la convocation : 14 septembre 2023  
Date de publication : 28 septembre 2023

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	PRAT Hervé
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
JEANNET Nathalie	BONIN Jean-Luc	RIOTTE Christine
MEUGIN Olivier	CHAUCHEFOIN Gérard	CHAPIN Jean-Paul
GUERRIN Bernard	CHAUTARD Christophe	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
FERNOUX-COUTENET Gérard	CUINET Jean-Pierre	HENRY Micheline
LEFEVRE Jean-Philippe	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	VIVERGE Patrick
CROISERAT Jean-Luc	GERMOND Daniel	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	GOMET Nicolas	LABOUROT Céline
HOFFMANN Maurice	HAMDAOUI Ako	GRUET Olivier
LEPETZ Joëlle	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	JEANNEAUX Cyril
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	RIGAUD Fabien
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	LEGRAND Jean-Luc
TRONCIN Dominique	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

### **Conseillers suppléés**

CALINON Séverine suppléée par PERNET Philippe	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
CHEVAUX Bruno suppléé par CLAIROTTE Christian	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GAUTHRAY-GUYENET Thierry donne procuration à MEUGIN Olivier  
GAGNOUX Jean-Baptiste donne procuration à FICHERE Jean-Pascal  
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril  
GINDRE Denis donne procuration à GUERRIN Bernard  
PAUVRET Emeric donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre  
CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MANGIN Isabelle  
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CUINET Jean-Pierre  
GIROD Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie  
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline  
MARCHAND Sylvette donne procuration à PECHINOT Jacques  
ROCHE Paul donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

MICHAUD Dominique	DIEBOLT Alain	SANCEY Pascal
THEVENIN Hélène	MATHEZ Christian	GINET Gérard
VERNE Pierre	SAGET Emmanuel	LAGNIEN Jacques

**Objet : Renouveau de l'adhésion à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens – Participation de la CAGD à la candidature commune de classement UNESCO**

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

La Fédération Européenne des Sites Clunisiens rassemble les collectivités soucieuses de promouvoir leur patrimoine commun, légué par les moines de Cluny depuis le Moyen Âge. A ce jour, près de 200 sites répartis dans plusieurs pays mènent des projets d'ampleur, dont le plus ambitieux est la candidature commune de classement au titre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO d'une liste des Sites clunisiens en Europe. Cette action s'inscrit dans une volonté de valorisation de cet héritage historique, de promotion d'un patrimoine commun, mais également dans une logique de développement touristique.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole dispose, sur son territoire, d'un riche et important patrimoine clunisien se composant notamment :

- Du collège Saint-Jérôme, à Dole, fondé par Antoine de Roche à la fin du XV<sup>e</sup> siècle,
- De la chapelle de Menotey, qui dépendait au Moyen Âge du prieuré de Saint-Vivant, relevant lui-même de l'abbaye clunisienne de Baume-les-Messieurs,
- De l'église de Jouhe rattachée à un prieuré d'appartenance clunisienne,
- De l'église Saint-Hilaire de Saint-Vivant.

Soucieuse de la valorisation de ce riche patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite aujourd'hui renouveler son adhésion à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Cette adhésion permettra de reconnaître la place de la collectivité dans les circuits du patrimoine clunisien et constituera un vecteur touristique important. La Communauté d'Agglomération pourra contribuer pleinement à la candidature commune pour un classement UNESCO en inscrivant les sites de son territoire dans ce projet.

Vu la délibération n° GD50/21 du 29 juin 2021 désignant Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE comme titulaire représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, au sein de la Fédération Européenne des sites Clunisiens,

Considérant qu'en adhérant à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engage dans un processus de connaissance et de valorisation du patrimoine clunisien existant sur son territoire,

Considérant que la Fédération des Sites Clunisiens porte un projet de candidature en vue d'un classement au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO, approuvé en son assemblée générale du 9 juillet 2021,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le renouvellement de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens pour l'année 2023, pour un montant annuel de 3 300€, au titre des collectivités territoriales et des institutions publiques,
- **D'APPROUVER** la participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la candidature commune de classement des sites clunisiens au titre du Patrimoine mondial de l'UNESCO,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 75    ABSTENTION(S) : 0  
                        CONTRE : 0    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                        DONT 12 PROCURATION(S)

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles

*Fait à Tavaux, le 21 septembre 2023.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président,*

*Jean-Pascal FICHERE.*

